



Tennis Club Melesse

INSCRIPTION 2024/2025 (Mineur)

(Merci de compléter en lettres capitales lisibles)

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Sexe : M F
Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Réinscription

ou

Nouvelle inscription → Nombre d'années de tennis : _____ Classement : _____
Ancien club : _____ Licence 2024/2025 dans un autre club

Souhaite faire de la compétition en équipe Oui Non

Coordonnées des parents :

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____ CP-VILLE : _____
Tel Contact : _____ COURRIEL (En lettres capitales lisibles) : _____ @

Étapes	ADHESION CLUB ET LICENCE FEDERALE				
1 Obligatoire	Mini-Tennis (né(e) en 2019 et 2020 inclus)	20 €	<input type="checkbox"/>		
	Jeune ou Ado (né(e) en 2007 à 2018 inclus)	76 €	<input type="checkbox"/>		
Étapes	COURS : FORMULE SIMPLE (29 semaines)				
2		Groupes	Durée	Prix	Année de naissance
	Mini-tennis	6	1h	150 €	<input type="checkbox"/> 2019 à 2020 inclus
	Jeune	6	1h	165 €	<input type="checkbox"/> 2013 à 2018 inclus
Ado	5	1h	190 €	<input type="checkbox"/> 2007 à 2012 inclus	
TOTAL	Étapes 1+2		€		

Pour toute demande de badge d'accès au club, merci d'en faire la demande.

OBLIGATOIRE : Une case à cocher au choix

Dans le cadre de l'article 194 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application de l'article D.231-1-4 du code du sport et en qualité de représentant légal du mineur inscrit :

j'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé spécifique aux mineurs et que chaque rubrique a donné lieu à une réponse négative.

dans le cas contraire, je dois fournir un certificat médical attestant que le mineur est apte à la pratique du tennis.

Je reconnais avoir pris connaissance des « Conditions générales d'inscription au Tennis Club de Melesse »

A _____, le _____

Signature du représentant légal :

Cadre réservé au Tennis Club de Melesse

CM Attestation Compétition Badge N° _____ Paiement CE ADOC Initialie B : _____ Date : _____

Notes :

Conditions générales d'inscription au Tennis Club de Melesse

Invités :

- **Seuls les adhérents du club sont autorisés à pénétrer sur les terrains couverts.**
Si vous souhaitez inviter un non adhérent, vous devez vous acquitter auprès du club d'un " forfait invité " de 5 € pour une séance d'une heure via l'application TENUUP.

Diffusion identité, image, et autorisation parentale :

Le tennis club de Melesse peut être amené à diffuser sur son site internet ou autres supports des informations vous concernant ou concernant vos enfants. Ces informations se limiteront aux : Nom, prénom, âge, qualité et photographie ; Elles entreront dans les domaines suivants : résultats sportifs des compétitions et activités pratiquées ou responsabilités au sein du club. Vous pouvez vous opposer à une telle diffusion en adressant un courrier simple à l'association.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, adressez-vous au secrétariat de l'association : TCM – Rue des Lilas – 35520 MELESSE

En qualité de responsable de l'enfant, vous autorisez celui-ci à quitter l'enceinte du club et à effectuer seul le trajet retour/domicile. En aucun cas, le club peut être tenu responsable des agissements de l'enfant au terme de son cours de tennis (à savoir lorsqu'il quitte les terrains de tennis). Vous devez vérifier la présence de l'enseignant de votre enfant à l'heure du cours.

Modalités de paiements :

- En espèces (à remettre en main propre au bureau)
- Par chèque à l'ordre du TCM en 1 ou plusieurs fois : (**1er chèque sur octobre**, les encaissements s'effectueront environ le **10 de chaque mois. Inscrivez au dos du ou des chèques les mois de remises souhaités et le nom adhérent si différent du payeur**)
- En chèques sport ou chèques-vacances - si vous n'avez pas encore réceptionné vos chèques ANCV, un chèque de caution (non encaissé) du montant de vos chèques sera exigé. Il vous sera restitué à réception de ces derniers et au plus tard au 31 Octobre de l'année d'inscription. Si paiement pour un tiers veuillez l'indiquer sur talon des chèques ANCV ou coupons

Informations générales et Certificat Médical (obligatoire)

Merci de retourner cette fiche accompagnée du règlement et du certificat médical si nécessaire

Important :

- **Aucun remboursement ne sera possible au-delà d'une semaine avant le démarrage des cours de la nouvelle saison (Le club s'engage pour la saison auprès de ses enseignants).**
- **Aucun adhérent ne pourra être admis sur les terrains après le 01 octobre s'il n'a pas remis son certificat médical déterminé comme nécessaire pour une durée couvrant la saison sportive (15 septembre 2024 au 14 septembre 2025).**
- **Vous reconnaissez avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du Tennis Club Melesse consultable sur le site internet du club.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Aucune place ne sera réservée sans paiement intégral des cours.**



Tennis Club Melesse INSCRIPTION 2024/2025

SOUHAITS D'ENTRAINEMENTS

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE NAISSANCE : _____

PRATIQUE DU TENNIS : _____

☎ : _____

Mail (en lettres capitales) : _____ @ _____

1) Nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos demandes.

2) SEULS LES DOSSIERS COMPLETS AVEC PAIEMENTS SERONT PRIORITAIRES SINON VOUS SEREZ SUR LISTE D'ATTENTE

Pour informations et à titre indicatif :

- Créneaux 17 H à 19 H réservés jeunes/ados. A partir de 19H : Ados ou adultes.
- Mercredi : début après-midi jeunes suivi ados et adultes.
- Samedi : début matinée Jeunes puis ados et adultes

JOURS ET CRENEAUX POSSIBLES :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi – Samedi

JOURS OU CRENEAUX IMPOSSIBLES :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi – Samedi

SOUHAITS PARTICULIERS :

Visa enseignant

Visa Bureau

.....
Partie Réservee au club

Créneaux positionnés

Créneaux à revoir

Adhérent à recontacter